

PICHETTE, JEAN-PIERRE [dir.]. *Éditer des contes de tradition orale. Pour qui ? Comment ?* Actes des journées internationales d'étude organisées les 23 et 24 octobre 2008 à l'Université Sainte-Anne. [Cahier de] *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n<sup>os</sup> 16-17 (automne 2009-printemps 2010). Pointe-de-l'Église, 264 p. ISSN 1498-7651

Michel Valière

Volume 9, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005931ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005931ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Valière, M. (2011). Review of [PICHETTE, JEAN-PIERRE [dir.]. *Éditer des contes de tradition orale. Pour qui ? Comment ?* Actes des journées internationales d'étude organisées les 23 et 24 octobre 2008 à l'Université Sainte-Anne. [Cahier de] *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n<sup>os</sup> 16-17 (automne 2009-printemps 2010). Pointe-de-l'Église, 264 p. ISSN 1498-7651]. *Rabaska*, 9, 300–304. <https://doi.org/10.7202/1005931ar>

grande rigueur ne peut qu'être apprécié des passionnés d'histoire, de patrimoine et de généalogie.

RÉBECCA JANSON  
Université de Montréal

---

PICHETTE, JEAN-PIERRE [dir.]. *Éditer des contes de tradition orale. Pour qui ? Comment ?* Actes des journées internationales d'étude organisées les 23 et 24 octobre 2008 à l'Université Sainte-Anne. [Cahier de] *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n<sup>os</sup> 16-17 (automne 2009-printemps 2010). Pointe-de-l'Église, 264 p. ISSN 1498-7651.

*Une commémoration studieuse et active* – Sous la houlette du professeur Jean-Pierre Pichette, des journées consacrées à l'édition des contes se sont tenues à l'Université Sainte-Anne (Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse) en octobre 2008. Précisons qu'elles se sont déroulées dans l'ombre tutélaire de Marius Barbeau (1883-1969), dont les participants célébraient ainsi le 125<sup>e</sup> anniversaire de la naissance. Un portrait de l'ethnomusicologue, dû à l'Office national du film canadien, a été choisi pour orner la première page de couverture de ce numéro double de la revue. On y découvre, non sans émotion, le savant ethnographe (vers 1957) occupé à transcrire un enregistrement phonographique sur rouleau de cire. Cette image donne ainsi un visage concret à celui qui, pour moi, n'était jusqu'alors qu'un nom confinant au mythe, celui de l'auteur du *Rosignol y chante*, ouvrage reçu en son temps de la part de madame Carmen Roy, alors chef de la Division du folklore au Musée national du Canada à Ottawa, ce dont je la remercie encore<sup>1</sup>. En effet, sa fréquentation et sa compulsion régulières rapprochaient les fonds que je constituais alors avec Michèle Gardré-Valière en Poitou et dans quelques autres lieux en France, voire en Europe, de ceux plus internationaux pour la Francophonie engrangés antérieurement en « Amérique française », autrement dit au Québec, en Cadie et en Louisiane, « travail de longue haleine dont les débuts remontent à 1916 ».

Durant ces journées, une douzaine de chercheurs se sont mobilisés autour de la délicate question de l'édition des contes issus des collectes de tradition orale, avec pour horizon l'accessibilité des transcriptions aux divers destinataires, inscrivant ainsi leurs travaux dans une dynamique du retour du goût du conte qui ne se dément pas depuis trois ou quatre décennies, tant dans le domaine de l'édition que du spectacle vivant avec ses artistes et ses nombreux festivals dans l'ensemble de la Francophonie. Aussi les questions

---

1. Marius Barbeau, *Le Rosignol y chante. Première partie du Répertoire de la chanson folklorique française*, Ottawa, Ministère du Nord canadien et des ressources nationales, Musée national du Canada, 1962.

de méthodes et de leurs limites étaient-elles au centre des préoccupations et donc des débats, préfigurant la relance espérée des études universitaires en littérature orale, d'autant plus légitimes lorsque l'on sait que « l'Amérique française a fourni aux ethnologues environ vingt mille contes populaires », dont une première publication en 1895 par Alcée Fortier en Louisiane, dans l'attente de « l'entrée en scène » de Marius Barbeau, comme le rappelle justement Jean-Pierre Pichette, programmateur de ces journées de rencontre et d'étude, dans un propos liminaire à la fois historique et méthodologique, propre à impulser l'équipe en présence et les réflexions singulières.

Tous les spécialistes invités, Européens venus de régions de France (Bretagne ; Occitanie) ou ceux d'Amérique française, étaient gens reconnus en matière de tradition orale avec, en particulier, la présence on ne peut plus pertinente de l'ethnologue toulousaine Josiane Bru, responsable du chantier du *Catalogue du conte populaire français* qui ne manqua pas de souligner, certes, la rupture entre oralité et écriture, mais rappela judicieusement que le retour à la voix du conteur par l'enregistrement sonore reste la « matérialisation la plus fidèle du conte ».

Retenons que deux personnalités empêchées ont tenu cependant à communiquer leur riche expérience professionnelle et scientifique. Ainsi Nicole Belmont<sup>2</sup> proposera-t-elle une réflexion sur l'écart entre « la pâleur du texte imprimé » qui contraste avec une esthétique de la forme orale originale que l'on sait mouvante, mais qui, dotée d'une « vigueur expressive », donne tout son lustre à la forme écrite. Cette contribution entrera d'ailleurs en résonance avec celle de l'ethnologue Patricia Heiniger-Casteret (Université de Pau et des Pays de l'Adour) aux prises avec des textes oraux où français, occitan, voire euskara (langue basque) sont compétiteurs et conduisent à des dilemmes et donc à des questionnements, parfois subtils, lors de l'établissement des textes écrits en vue d'une édition acceptable dans la société où s'est élaboré le conte. De son côté, Barry-Jean Ancelet, professeur à Lafayette, absent lui aussi, a souligné l'écart entre usage populaire du français et celui des chercheurs et lettrés, concluant qu'en Louisiane, « écrire en français, c'est parier sur l'avenir ». Ces propos seront repris dans une perspective plus large par Amanda Lafleur, particulièrement engagée dans la francophonie louisianaise, et qui insiste sur « l'importance symbolique et psychologique que prend la version écrite dans le statut d'une variété linguistique » pour sa légitimation, en l'occurrence le *français cadien*.

Mais revenons aux Actes ! Publiés à la suite des journées, ils s'ouvrent donc sur une évocation-hommage par Jean-Pierre Pichette de la « contribution pionnière de Marius Barbeau » dès 1914 et de ses méthodes de recueil de

2. Directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris.

textes, d'abord notés par sténographie, puis transcrits « avec la plus grande fidélité possible ». Il enregistrait tout « sans omission ni contrefaçon », et sollicitait la bienveillance du « lecteur éclairé » pour avoir suivi « la méthode strictement scientifique », comme il l'écrivait en 1916 à la page trois d'un article du n° 111 du *Journal of Américain Folk-Lore*<sup>3</sup>. Or aujourd'hui le public des lecteurs s'est notoirement élargi et d'abord au milieu même où les textes ont été repérés et recueillis. Ainsi, les conteurs ou leurs ayants droit, proches et voisins, mais aussi lettrés ou chercheurs ont accès aux productions des ethnographes et autres ethnoлингuistes et sont tous à même d'intervenir sur le texte écrit éventuellement avant l'édition, à coup sûr après. Aussi les questions de transcription et de translittération se posent-elles aux chercheurs avec une pertinence insoupçonnée au XIX<sup>e</sup> siècle et longtemps après encore si l'on en juge par les nombreux recueils disponibles qui en témoignent.

Ainsi Bertrand Bergeron, ethnologue, mais aussi professeur de français, s'est-il exercé à la lecture critique des transcriptions jugées trop libérales de collecteurs telles celles d'Anselme Chiasson. Il proposera ensuite, à titre d'illustration, l'une de ses propres transcriptions plus proche de l'orature, puis, en pédagogue, s'attardera à poser une trentaine de conseils et de prescriptions, des « balises », « sans souci d'exhaustivité » pour la pratique de la transcription, soulignant toutefois le relativisme socioculturel entre l'usage linguistique et la norme. Devant ce véritable dilemme, on mesure bien la gêne du lettré-éditeur de textes en direction d'une « élite intellectuelle », en regard des locuteurs des milieux populaires qui « utilisent une langue qui est la leur » et que, naturellement, ils véhiculent avec fierté. On retrouve cette problématique chez Carmen d'Entremont de l'Université Sainte-Anne intéressée par les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse qu'elle illustre à partir de ceux de son village Pubnico-Ouest peuplé d'Acadiens et d'anglophones. Entre respect et fidélité à l'égard des conteurs et de leur langue réelle et accessibilité de la transcription au plus grand nombre, elle admet qu'il « est tout simplement impossible de plaire à tous » et, puisqu'il faut bien faire un choix, elle choisit de « cibler surtout les spécialistes qui s'intéressent au document oral ». Posture compréhensible et sage pour qui vient d'entreprendre ses études doctorales<sup>4</sup> !

Conscient du regain d'intérêt pour le conte oral et compte tenu du développement des festivals de contes, Ronald Labelle, professeur d'ethnologie à l'Université de Moncton, revenant sur l'histoire de quelques collectes ainsi que sur les méthodes de transcription, passe en revue différentes approches de transcripteurs comme Georges Arsenault, Anselme Chiasson,

3. Cité par Jean Pierre Pichette dans « Marius Barbeau le passeur (1883-2008) » *Port-Acadie*, nos 16-17, 2009-2010, p. 11.

4. À l'Université de Moncton.

Vivian Labrie et autres. Il souligne aussi la nécessité de fournir des outils aux « apprentis-conteurs », surtout s'ils n'ont pas été en contact eux-mêmes avec des conteurs, en quelque sorte, les « maîtres de la tradition orale », et également à tous ceux soucieux d'exercer l'art du conte, même dans leur environnement personnel.

Mais quel parti prendre en l'absence de source orale d'un texte ? Ainsi, le prêtre breton François Cadic (1864-1929) édita contes et chansons moins pour les autochtones et les spécialistes ès littérature orale, mais plutôt pour les émigrés bretons de Paris et leur descendance, coupés de leurs racines. Aussi ses textes, certes relativement fidèles, comptent-ils ajouts, commentaires et notes. Fañch Postic, exégète et éditeur scientifique de l'œuvre monumentale de ce collecteur fécond, qui peut se mesurer à celle de Luzel, rappelle que déjà traduire du gallo ou du breton en français est par la force des choses sinon une trahison, en tout cas une transformation supplémentaire s'ajoutant à celles liées aux différentes transcriptions. Évitant de condamner l'ecclésiastique du Pays vannetais, il postule, en conséquence, d'adjoindre tout un appareil critique destiné à expliciter le réel (ethnographie, hagiographie, histoire, toponymie...), c'est-à-dire tout le contexte du conte et du conteur que le texte seul, dans son dépouillement narratif ne saurait révéler au destinataire.

De son côté, Aurélien Boivin de l'Université Laval, à Québec, est confronté aux transcriptions historiques, par Louis Fréchette (1839-1908), d'un prestigieux conteur, Jos Violon, l'un des meilleurs de tout le XIX<sup>e</sup> siècle québécois à ses yeux. Le professeur de littérature avance comme « l'une des grandes règles, outre celle d'assurer la clarté et la fidélité du texte à transcrire » d'atteindre « une uniformité dans les décisions à prendre pour rendre justice au texte, quel qu'il soit ». Une question mérite donc de lui être posée : qu'est-ce qui légitimerait l'universalité de ces « grandes règles », ne serait-ce qu'au plan de la Francophonie, tant sont diverses les approches scientifiques, les expériences professionnelles, les attentes, les cultures linguistiques ? D'ailleurs, Marcel Bénéteau, s'appuyant sur son expérience d'édition d'un manuscrit de contes recueillis en 1938 dans le Sud-Ouest ontarien par Joseph-Médard Carrière, reconnaît que le prix d'une meilleure accessibilité auprès d'un large public se fait au détriment du « caractère oral », postulant même plus généralement que « les meilleures transcriptions ne sont que des approximations de l'oral ».

On aura compris que, comme l'enseignait Démocrite, la Vérité est au fond du puits, et vouloir satisfaire à la fois le meunier, son fils et l'âne relève évidemment de la quadrature du cercle. De telles journées, après bien d'autres ici ou ailleurs, n'auront certainement pas épuisé un tel sujet déjà fouillé entre autres par Vivian Labrie avec son *Précis de transcription de documents d'archives*, et bien sûr par Jean-Pierre Pichette à travers son

œuvre et son enseignement dont témoigne sa communication de mise en perspective des pratiques historiques et de leurs vicissitudes du « passage de l'oral à l'écrit ». Pragmatique, il propose un protocole pour la transcription des documents de source orale, quelques règles pour la transcription des chansons et d'utiles conseils pour la composition d'un recueil. J'ajouterai, en guise de conclusion que, du point de vue axiologique, des principes généraux, des attitudes cohérentes, des conventions communes, une posture rigoureuse, une éthique éditoriale qui prend en compte la fidélité aux sources, le respect des conteurs comme celui des destinataires potentiels avec leurs différences sont à même d'ouvrir un vaste champ culturel et scientifique où peuvent se rencontrer, échanger, s'épanouir de nouveaux chercheurs, des artistes de la parole, des créateurs littéraires, des pédagogues... des amateurs des contes et récits. Pour que vivent les contes dans toute leur diversité !

MICHEL VALIÈRE

Université de Poitiers

---

REUTNER, URSULA [dir.]. *400 Jahre Quebec. Kulturkontakte zwischen Konfrontation und Kooperation*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter, « Studia Romanica 153 », 2009, 260 p. ISBN 978-3-8253-5708-5.

Le quatrième centenaire de la fondation de Québec aura vu paraître de nombreux livres consacrés à la ville fondée par Samuel de Champlain en 1608. De la même façon, 2008 aura été l'occasion de marquer par des productions scientifiques que le frêle établissement français fondé au XVII<sup>e</sup> siècle allait être à l'origine du Québec d'aujourd'hui, territoire national des francophones d'Amérique du Nord noyés dans un continent massivement anglophone. Voilà l'occasion et le sujet sur lequel porte l'ouvrage collectif de chercheurs allemands publié par Ursula Reutner, professeure de linguistique et d'ethnologie romanes à l'Université de Passau.

Reutner introduit l'ouvrage en utilisant la métaphore du « magasin » de Champlain pour signifier les luttes permanentes que les Français d'Amérique ont dû mener tout au long de leur histoire pour protéger leur langue et leur culture : « *La première chose que nous fîmes fut le magasin pour mettre nos viures à couuert, qui fut promptement fait par la diligence d'un chacun, & le soin que i'en eu.* » Les tensions commencent avec les attaques iroquoises, soutenues par les Néerlandais et ensuite les Anglais, qui trouvent leur résolution dans la Grande Paix de Montréal en 1701, ensuite ce sont les guerres de conquête, qui en 1713 enlèvent à la France Terre-Neuve et la plus grande partie de l'Acadie, puis en 1763 le reste de la Nouvelle-France qui passe à l'Angleterre avec la signature du traité de Paris. Malgré les accommodements